

La communauté urbaine métropole est située au coeur du Limousin, dans le département de la Haute-Vienne, le long de la Vienne.



# COMMUNAUTÉ URBAINE **LIMOGES** **MÉTROPOLE**



**50 324 HA**  
SUPERFICIE



**20**  
COMMUNES



**210 000**  
HABITANTS

## Situation agricole

- 23 588 ha de SAU soit 45 % du territoire,
- 33 % d'espaces forestiers naturels et plus de 70 % de la SAU couverte par des prairies temporaires et permanentes qui illustrent la dominance de production de viande bovine, spécifique au Limousin.



**260 435 ha** en Nouvelle-Aquitaine  
**21 246 ha** en Haute-Vienne  
**38** fermes bio sur le territoire

Limoges représente plus de 33 % de la population haute-viennoise.



# CONTEXTE DU TERRITOIRE



## Pôle urbain dynamique et actif

- Une agglomération de taille modeste mais avec une population supérieure à la moyenne
  - > Des débouchés potentiels importants pour les produits biologiques (de nombreux magasins de produits biologiques ont ouvert courant 2018).



## Territoire bénéficiant d'un cadre de vie idéal

- Attractivité du territoire due en partie à sa proximité avec l'espace rural.
- Un coût du foncier parmi les moins élevés de France.
- Les orientations de l'agglomération en matière d'agriculture :
  - > Constat d'un important déficit de production maraîchère et d'une demande croissante des consommateurs en produits bio et locaux.
  - > 2014 : engagement de Limoges Métropole dans le renforcement d'une ceinture maraîchère et l'accompagnement des producteurs locaux dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial et le développement des débouchés locaux, notamment l'approvisionnement de la restauration collective.
  - > 2018 : lancement du **Projet Alimentaire Territorial** avec une salariée. Le PAT répond aux enjeux suivants :
    - Développer l'économie locale en permettant la pérennisation et le renouvellement des producteurs, des transformateurs et des fournisseurs locaux.
    - Satisfaire la demande des consommateurs en matière de qualité des produits, de réduction des transports, de pérennisation de l'emploi, en favorisant l'accès aux circuits courts.



## Territoire accessible

- Des axes majeurs permettant un accès aisé aux autres pôles urbains du sud-ouest :
  - > l'autoroute A20 entre Paris et Toulouse,
  - > 3 routes nationales en direction de Poitiers, Niort et Angoulême et Périgueux,
  - > des TER en direction Bordeaux, Paris et les grands pôles,
  - > un aéroport national et international.



## Relation partenariale

Limoges Métropole est à la fois coordinateur et acteur du projet alimentaire territoriale. Limoges Métropole intervient matériellement et financièrement sur certains aspects du projet. Le comité technique est composé d'environ 13 structures constitutionnelles, sociales et de développement agricole.



## Concurrence entre agriculteur et particulier pour l'accès au foncier



## Absence de réelle nappe phréatique sur le territoire

mettant en difficulté les systèmes d'exploitation qui nécessitent une importante irrigation, tel que le maraîchage.



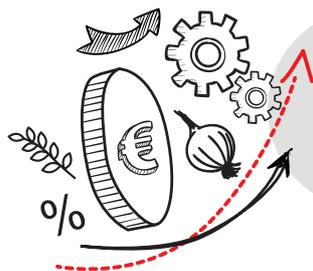
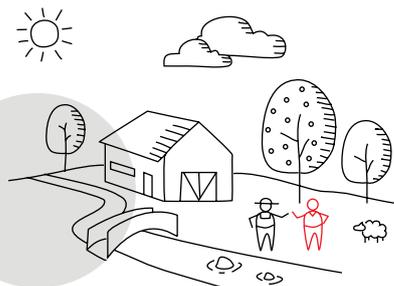
## Erosion de l'activité agricole

Une dynamique agricole fragile : de petites structures (- de 30ha) et de nombreux agriculteurs ayant plus de 55 ans en moyenne.

# LES ENJEUX DU TERRITOIRE

## 1 Préserver la **qualité de vie** des habitants

Tenir compte de l'évolution de la population et concilier la protection des ressources naturelles favorisant ce cadre de vie idéal.



## 2 Consolider l'**attractivité économique** en utilisant les atouts du territoire

- Limiter l'érosion de la population agricole en travaillant à l'installation de porteurs de projets.
- Mettre en place une stratégie de mobilité adaptée couvrant l'ensemble du territoire.
- Pérenniser les commerces de proximité.

## Affirmer une **identité** intercommunale

### 3

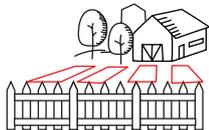


## Enjeu 2 Attractivité économique



Installation de  
porteurs de  
projets

## CRÉATION D'UN PÔLE MARAÎCHAGE



**Espace test fixe**  
par lequel transitent  
les porteurs de projet



**Jardins coopératifs**  
donnent accès à tous  
à un terrain cultivable

### les étapes

- Structurer l'accompagnement avec les partenaires
- Réaliser les investissements : achats de foncier, matériels...
- Rédiger les actes juridiques : convention avec les partenaires, baux ou conventions de mise à disposition...
- Communiquer sur le projet
- Rechercher activement du foncier : veille foncière, mobilisation des élus et réseaux
- Organiser et coordonner l'accompagnement technique, social et comptable.

### *Préfiguration des contributions des partenaires*

PORTAGE POLITIQUE ET ANIMATION DU PROJET Limoges Métropole et les membres du COPIL

MISE EN RELATION AVEC LES PRODUCTEURS ET PORTEURS DE PROJETS, RECHERCHE DE PARTENAIRES POUR LES PHASES OPÉRATIONNELLES DU PROJET Chambre d'agriculture de Haute-Vienne, ADEAR Limousin, EPLEFPA Limoges Haute-Vienne, association les Amis de la Dronne (jardin coopératif)

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS Paysans dès demain, Chambre d'agriculture de Haute-Vienne, Terre de Liens, BGE, ADEAR

FINANCEURS Limoges Métropole, Conseil départemental, DRAAF

### *Dispositifs de programmation mobilisés*

Comité de pilotage animé par la collectivité

## ANALYSES ET PERSPECTIVES

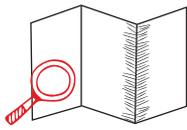
➡ L'agriculture locale se caractérise principalement par l'élevage de bovins allaitants. Dans le cadre de son PAT, Limoges Métropole a choisi d'orienter ses actions vers la production maraîchère. Suite au constat d'un manque de productions maraîchères locales, la collectivité a fait l'acquisition d'un espace dédié au test en maraîchage bio. La mise en place de l'espace test et l'initiation des porteurs de projets à des pratiques agricoles biologiques participent à la transition agricole et alimentaire du territoire et est un levier pour structurer la filière légumière et approvisionner la restauration scolaire. Cette structuration de filière s'accompagne d'une planification de commande des gestionnaires de cuisines mis à jour selon leurs besoins annuels en légumes.

## PÉRENNISER DES TERRES MARAÎCHÈRES EN MAÎTRISANT LE FONCIER AGRICOLE

### Enjeu 2 Attractivité économique



Transmission  
des exploitations  
agricoles



**Veille foncière,  
expertise foncière et  
communale**



**Démarches  
« cession/reprise »  
actives**

### les étapes

- Rechercher activement des exploitations et des terres disponibles et adaptées au maraîchage : veille foncière communale et citoyenne.
- Réaliser les diagnostics agronomiques de ces terrains.
- Mettre en place de rencontres entre cédants et repreneurs potentiels.

### Contributions des partenaires

PORTAGE POLITIQUE ET ANIMATION DU PROJET : Limoges Métropole et les membres du COPIL

PARTENAIRES MOBILISÉS SAFER, communes engagées (communes ayant signé une charte avec Limoges Métropole avec pour objectif d'introduire des produits locaux), habitants volontaires (bénévoles de Terres de Liens), Chambre d'agriculture, Terres de liens, ADEAR Limousin

FINANCEURS Limoges Métropole

## DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ POUR INTRODUIRE DES PRODUITS BIO ET LOCAUX DANS LES ASSIETTES

### Enjeu 2 Attractivité économique



Augmenter l'offre  
en bio



**Etude de filières et des  
débouchés :  
Restauration collective  
scolaire, restauration à  
domicile et restauration privée**

### les étapes

- Finaliser le diagnostic de l'ensemble des acteurs de la filière pour connaître leurs pratiques, leurs besoins et leurs contraintes (enquête auprès de producteurs, restaurateurs, GMS, etc.).
- Mettre en place des formations auprès des gestionnaires des cantines du territoire pour introduire des produits locaux dans les cantines via le marché public, le gaspillage alimentaires, etc.
- Rédiger une charte et créer des supports de communication pour les communes volontaires.

### Contributions des partenaires

PORTAGE POLITIQUE ET ANIMATION DU PROJET Limoges Métropole et les membres du COPIL

PARTENAIRES MOBILISÉS Chambre d'agriculture, FRAB Nouvelle-Aquitaine, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, CCI, Manger Bio Restauration

FINANCEURS Limoges Métropole, Conseil départemental, DRAAF

Mais qu'en est-il des autres filières locales et de leur rôle dans la transition agricole et alimentaire ? La communauté urbaine de Limoges Métropole est très soucieuse des problématiques environnementales, sociales et de santé, d'où la mise en place de cet espace consacré à l'apprentissage de pratiques agricoles biologiques. Mais la surface agricole utile du territoire se compose essentiellement d'élevage et le PAT ne travaille pas encore sur cette production.

Une des raisons principales de ce choix tient au fait que la filière bovine locale est déjà bien structurée. Mais une réflexion s'engage car le nombre de conversions en AB sur ces fermes reste peu élevé. Il est important que le projet réussisse à renforcer le lien ville/campagne en agissant aussi sur les productions emblématiques du territoire.

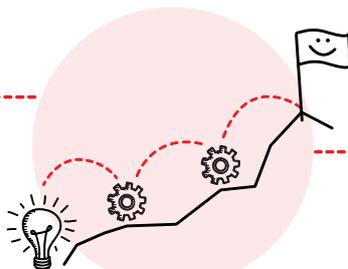
# SYNTHÈSE

## Facteurs de réussite

Un grand réseau partenarial, des élus moteurs, une action motrice et visible pour les habitants de l'agglomération.

## Difficultés rencontrées

Gestion complexe des actions d'une collectivité territoriale, peu de co-financements, besoin de l'équipe projet.



## Perspectives

Mise en fonctionnement de l'espace test et agrandissement. Intégrer l'élevage dans le plan.

## C'est à refaire !

Le projet couvre l'ensemble de la micro-filière, de la formation pré-installation jusqu'aux débouchés locaux.

## Vous avez un projet pour votre territoire ?

La FRAB Nouvelle-Aquitaine vous accompagne pour établir un diagnostic de territoire, bien définir vos enjeux, identifier les acteurs et les filières.

Nos conseillers sont à votre écoute pour travailler ensemble à la réussite de votre projet :



• **FRAB NOUVELLE-AQUITAINE** •



• **AGROBIO 87** •

## Agathe DRAPEAU, conseillère territoire



07 77 72 01 43



a.drapeau87@bionouvelleaquitaine.com



2 av Georges Guigouin, 87350 PANAZOL

AVEC LE SOUTIEN DE

